



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article599>

Réactions de partis politiques sur le Haut conseil d'Etat en Mauritanie

- Z - Archives - Putsh militaire du 6 août 2008 - Articles et dépêches -



Date de mise en ligne : jeudi 7 août 2008

Union des Forces de Progrès

Les réactions des partis politiques mauritaniens contactés par APA jeudi à Nouakchott, divergent totalement sur la composition du Haut conseil d'Etat autoproclamé, après le renversement de l'ex-président Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, et la teneur du communiqué rendu public par ce Conseil.

Le député El Khalil Ould Teyib, vice président de l'Alliance populaire progressiste (APP, majorité) pense que la formation du Haut conseil d'Etat « *n'apporte rien de nouveau* » pour son parti.

M. Teyib rappelle que sa formation avait déjà « *condamné ce qui s'est passé et qu'elle continue de le faire* », précisant que « *c'est un coup d'Etat pur et simple* ». Il a également considéré que la seule issue acceptable pour son parti est « *de revenir immédiatement à la légalité, c'est-à-dire le retour du président Ould Cheikh Abdallahi au pouvoir et l'engagement d'un dialogue national, seul à même d'éviter au pays l'entrée dans une crise aux conséquences incalculables* ».

Selon le responsable de l'**APP** dont le chef, **Messaoud Ould Boulkheir**, est le président de l'Assemblée nationale, « *les militaires doivent revenir sur leur décision, c'est un préalable* ».

Dans le même ordre d'idées, le député **Mohamed Mahmoud Ould Lemmatt**, vice président du plus grand parti de l'opposition, le Rassemblement des forces démocratiques (**RFD**) d'**Ahmed Ould Daddah**, a dénoncé quelques imperfections dans le communiqué du Haut conseil d'Etat.

Il a d'abord relevé que « *les militaires n'ont pas fixé de délai pour l'élection présidentielle, et cela est très inquiétant* ». M. Lemmatt a considéré à ce sujet que le Conseil d'Etat devrait se conformer à la Constitution qui « *prévoit un scrutin présidentiel dans un délai ne dépassant pas les deux mois en cas d'empêchement du président de la république pour des raisons obligeantes* ».

Son second point de réserve réside dans la « *non clarification par le Conseil d'Etat de ses intentions au sujet des candidatures* ». « *Nous avons besoin de savoir si les membres de ce Conseil pourront se présenter ou non à la prochaine élection* », a souligné Ould Lemmatt en mettant en garde contre l'expérience du passé lorsque « *les militaires s'étaient engagés à remettre le pouvoir aux civils avant de le leur arracher 15 mois plus tard* ».

Il a par ailleurs appelé à un « *traitement digne* » pour Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi en tant que « *citoyen mauritanien et ex-chef d'Etat* ».

De son côté, le député Sidi Mohamed Ould Mohamed Vall, secrétaire général du Parti républicain pour la démocratie et le renouveau (PRDR), s'est félicité de la proclamation du Haut conseil d'Etat. C'est pour lui un « *cadre de pouvoir* » comblant le vide existant depuis le renversement de Ould Cheikh Abdallahi ».

M. Vall dont le parti évoluait dans le cadre de la « *majorité mécontente* », a exprimé sa satisfaction pour « *l'engagement donné par le Haut conseil de respecter les obligations de la Mauritanie* ».

D'un avis diamétralement opposé, le député Mohamed El Mustapha Ould Bedreddine, vice président de l'**Union des forces du progrès (UFP)** et allié de Ould Cheikh Abdallahi, a rejeté catégoriquement les déclarations

Réactions de partis politiques sur le Haut conseil d'Etat en Mauritanie

du Haut conseil d'Etat. Il a rappelé que les militaires avaient mené un coup d'Etat contre l'ancien président Maaouya Ould Taya en août 2005 en s'engageant à organiser des élections libres et transparentes.

« Cela a été fait, mais voilà qu'ils destituent le président vainqueur de cette élection un peu plus d'une année après son arrivée au pouvoir ». « Seuls les dupes croiront désormais aux paroles de ces gens », a estimé M. Bedreddine qui exige la libération immédiate du président de la république et de son premier ministre, la remise du pouvoir à Ould Cheikh Abdallahi et le retrait des militaires dans leurs casernes.

Source : Agence de Presse Africaine